

COMITE DIRECTEUR FEDERAL

PROCES-VERBAL N°1

DU 04 JUIN 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Lucie BAWEDIN, Chantal DAVID, Valérie DELOUTRE, Laurence LACHAISE, Sylviane TROLARD, Nathalie VALLOGNES

Messieurs : Christian ALBE, Maurice BOISSEAU, Didier CHENOUN, Serge DELOUTRE, Claude GANGLOFF, André GLAIVE, Alain GRIGUER, Richard GOUX, Gil PELLAN, Olivier SETRUK

Assistent :

Messieurs : Daniel MURAIL, Jacques SHAW, Jean-Marie SCHMITT, Jean-Jacques KOENIG

Excusés :

Mesdames : Monique BRUGIER, Brigitte GEILER, Danielle MARY, Virginie MOINEAU

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Frédéric CROS, André GARCIA, Patrick LEGRIS, Daniel MINNE, Jacques MOREAU, David QUINTIN, Pierre JEANROT, Olivier SERRE

Les 3 représentants du Conseil National des Ligues, Monsieur Yves LABROUSSE, Monsieur Jean-louis LARZUL et Monsieur Didier SAPIN-GUILBARD, présents au début de la réunion, se sont excusés pour assister à une réunion du Conseil National des Ligues convoqués en parallèle par les Présidents de Ligues.

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président nous informe que le congrès de la CEV va se tenir en Slovénie la 2^{ème} semaine d'Octobre, et celui de la FIVB aura lieu à Rome, la première quinzaine de Septembre.

Maurice BOISSEAU nous signale que le contrat Generali n'est pas signé à ce jour. Serge DELOUTRE, qui était en charge du dossier, informe le Comité Directeur Fédéral que le dossier est en cours de finalisation, un détail est à régler, et de plus, le partenaire est en attente de ce qui va se décider ce week-end.

D'autre part, le Comité Directeur Fédéral est informé que la Fédération a reçu beaucoup de mails de soutien et de réactions positives.

Valérie DELOUTRE regrette, en tant que Vice-Présidente chargée du secteur féminin, de ne pas avoir reçu d'information par rapport à la charte de la joueuse. Cette information a été fournie tardivement par la Direction Technique Nationale.

Olivier SETRUK a un manque d'information concernant un candidat arbitre international. Le Président lui suggère de voir avec Annie PEYTAVIN.

Date de rédaction : 04/06/2010
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°2 du 31/07/2010
Date de diffusion : 02/08/2010
Auteur : Maurice BOISSEAU

Jean-Louis LARZUL, avant de quitter la salle, exprime sa surprise de voir l'Assemblée Générale Extraordinaire placée après l'Assemblée Générale Ordinaire, et demande une modification du PV du Comité Directeur Fédéral de Caen concernant une proposition d'Assemblée Générale Elective. Il nous fait part de la volonté de l'ensemble des Ligues Régionales d'élire un Comité de Transition.

Le Président reprend la parole, en réponse à une intervention de Gil PELLAN, pour expliquer, qu'à sa demande, une cellule de crise a été mise en place par Daniel MURAIL. Ce dernier nous fait part de son travail d'inventaire par rapport à la gouvernance, mené conjointement avec André GLAIVE, Alain DE FABRY, Daniel KARBOVIAC, Georges MEYER, et des membres de la CCSR du Hand-Ball et du Basket-Ball.

Pour finir cette introduction, Jean-Jacques KOENIG nous fournit un compte-rendu de la réunion de l'AIFVB (Association des Internationaux).

2. ADOPTIONS DES PV

2.1 PV du Bureau Exécutif n°12 du 16 Avril 2010

Adopté.

2.2 PV du Comité Directeur Fédéral n°5 des 16 et 17 Avril 2010

Adopté, sous réserve des modifications à apporter.

2.3 PV de la CCSR N°4 du 17 Mars 2010

Adopté (un contre, 3 abstentions).

2.4 PV de la CCM n°1 du 21 Mars 2010

Adopté.

2.5 PV de la CCSR n°5 du 05 Mai 2010

Adopté, sous réserve des modifications à apporter.

2.6 PV de la CCS n°9 du 06 Mai 2010

Adopté.

2.7 PV de la CAS n°2 du 07 Mai 2010

Adopté.

2.8 PV de la Commission Mixte n°3 du 26 Mai 2010

Adopté.

2.9 PV de la CDLAD n°1 du 29 Janvier 2010

Présenté.

2.10 PV de la CDLAD n°2 du 19 Mars 2010

Présenté.

2.11 PV de la CFA n°6 du 09 Avril 2010

Présenté.

2.12 PV de la CCD n°2 du 27 Avril 2010

Présenté.

2.13 PV de la CFA n°7 du 28 Mai 2010

Présenté.

2.14 PV de la CCD n°3 du 28 Mai 2010

Présenté.

Le Comité Directeur Fédéral renvoie à la CCD l'affaire Valérie CHANTEUR.

3. COMITE DE GESTION - CELLULE ADMINISTRATIVE

Après la démission du Comité Directeur Fédéral, il ne peut pas y avoir de Comité de Transition. Une cellule de crise travaille à la modification des statuts, régis par le code du sport.

Monsieur Alain DE FABRY a fait parvenir une motion qui n'est pas recevable sur la forme car elle n'était pas accompagnée d'un compte-rendu de réunion et d'un envoi en recommandé conformément au Statut et RI, et de plus elle n'était pas arrivée en temps et en heure.

Par rapport aux élections, 2 solutions possibles :

- une Assemblée Générale Elective à 60 jours,
- une Assemblée Générale Extraordinaire demandée par l'Assemblée Générale pour modifier le mode de scrutin suivi d'une Assemblée Générale Elective le 4 Décembre 2010.

Le Comité Directeur Fédéral se prononce à l'unanimité pour la deuxième solution envisagée, et la proposera à l'Assemblée Générale.

4. CALENDRIER DES ASSEMBLEES GENERALES

La date du 23 Octobre est retenue pour l'Assemblée Générale Extraordinaire (convocation 21 jours avant) et le 4 Décembre pour l'Assemblée Générale Elective à Paris.

En attendant les nouvelles élections, le Président propose au Comité Directeur Fédéral la nomination de Christian ALBE au poste de Trésorier Général (unanimité) et la nomination de Laurence LACHAISE à celui de Secrétaire Générale (une voix contre).

Le Président propose à Claude GANGLOFF d'intégrer la cellule Administrative. Olivier SETRUK nous présente sa démission en tant que Président de la CCA.

5. DTN

6. LIGUE REGIONALE DES FLANDRES

L'affaire est au tribunal ce matin. Christian ALBE demande à ce que la personne en charge du dossier complète le dossier contestant la somme de 57 000 euros réclamé par Monsieur DECONNINCK.

Nathalie VALLOGNES s'interroge sur le droit de vote en Assemblée Générale des Ligues Régionales qui est redevable à la FFVB. La procédure habituelle sera mise en place et c'est la CSOEG qui décidera.

7. AFFAIRES INTERIEURES

PENALITES ENTRAINEURS

Pour la pénalité du club de Vincennes, le Comité Directeur Fédéral décide l'application du règlement.

AGENT SPORTIF

1- Demande de renouvellement de licence d'agent sportif

Sur avis de la Commission des Agents Sportifs, le Comité Directeur décide le renouvellement de la licence d'agent sportif de M. BRONDE.

2- Demandes de reconnaissance de la licence d'agent sportif

Sur avis de la Commission des Agents Sportifs, le Comité Directeur décide :

- de délivrer la licence d'agent sportif à M. SOLOMON, étant donné que les pièces complémentaires demandées par la CAS ont été reçues le 02/06/10 ;
- de refuser la licence d'agent sportif à la société LG SPORT MANAGEMENT

8. DEMISSION DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

Comme annoncé à Caen, lors du dernier Comité Directeur Fédéral, le Comité Directeur Fédéral présentera sa démission à l'Assemblée Générale Ordinaire.

9. QUESTIONS DIVERSES

Lucie BAWEDIN nous fait un compte-rendu de l'activité dans les DOM-TOM. Elle nous informe d'une augmentation du nombre de licences et des clubs.

Le Président,
Maurice BOISSEAU

La Secrétaire Générale Adjointe
Laurence LACHAISE

